

Monsieur le directeur,

Pour la CGT, DCNS avec l'état comme actionnaire majoritaire et principal client, est un "cas d'école" du paysage industriel Français.

Il est évident pour tout le monde que ce même état doit faire preuve d'exemplarité quant à la responsabilité sociale des entreprises dans lesquelles il est présent, à fortiori quand il est "le vrai patron"^(sic) (J.Y. Le Drian, ministre de la défense, le 25 sept 2013).

À plusieurs reprises, à tous niveaux et partout où DCNS est implanté, nous avons interpellé les différents responsables politiques quant aux choix industriels faits par la direction de DCNS.

Nous défendons l'idée que, notamment à l'occasion de contrats financés par l'argent des contribuables, l'état se doit de veiller à la bonne utilisation des fonds publics en exigeant que ceux-ci bénéficient en priorité aux bassins d'emploi et travailleurs locaux.

Vous le savez, dans le domaine, notre entreprise ne brille pas par son exemplarité. Recours à des travailleurs détachés, utilisation de main d'œuvre dans les prisons, délocalisation de la charge de travail, ..., tout semble malheureusement possible...

Et quand on conduit une entreprise avec cette logique, on peut ne pas s'étonner que sur les chantiers situés en Europe de l'Est, chantiers dans lesquels DCNS sous traitent de nombreux éléments des prototypes d'hydroliennes, on n'hésite pas à utiliser de la main d'œuvre Nord-Coréenne dont les familles sont trucidées en cas de désobéissance des salariés.

Votre volonté d'internationalisation de l'entreprise à l'instar de vos alliances industrielles avec des sociétés comme Piriou, qui ont des antennes dans des pays socialement aussi développés que le Vietnam ou le Nigéria n'ont-ils aucune limite ?

En ce qui concerne les élus CGT, nous ne pouvons que vous exprimer le profond dégoût que nous inspire cette information et exigeons que vous condamnerez fermement et publiquement ces agissements chez un de vos sous traitant !

Vous comprendrez que, dans ce cadre, nous exigeons que se tienne enfin une réunion rassemblant DCNS, des représentants de l'état et les organisations syndicales. Et ce, afin que restructurations, réorganisations, et plans sociaux subis par les salariés de DCNS au nom d'une logique ultralibérale que la CGT n'a de cesse de combattre, ne soient pas en plus, entachés d'atteinte aux droits de l'Homme .

Certes, en tant que grand donneur d'ordre, que vous attendiez avec impatience le vote de la loi El Khomery qui privilégie la financiarisation des entreprises au détriment des conquits sociaux ne fait aucun doute, mais vous pouvez compter sur notre farouche détermination à œuvrer pour l'emploi industriel dans nos bassins d'emploi et contre toute forme de « dumping social ».

Comme sur la Loi Travail, la Cgt ne lâchera rien, ni personne. Et c'est bien pour redonner du sens à la démocratie et faire prendre conscience de la gravité des dangers à l'ensemble des salariés de DCNS Cherbourg, qui sont aussi des citoyens, que notre organisation syndicale organise aujourd'hui, une votation citoyenne au plus près de l'ensemble des travailleurs.

Merci de votre attention.

DCNS, le 7 juin 2016